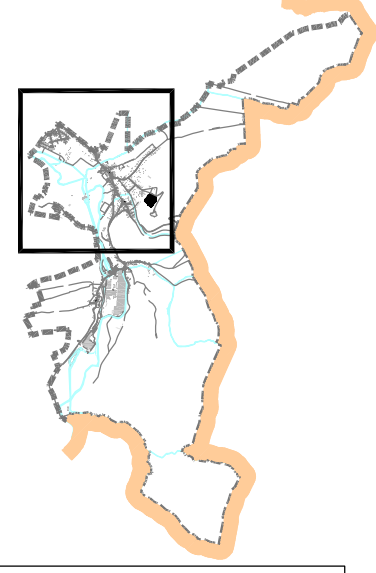


PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan schématique des réseaux d'assainissement

"Fromelenne"

Echelle 1 / 2.000 ème



Vu pour être annexé à l'arrêté municipal du _____ soumettant à l'enquête publique le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :
Pascal GILLAUX

Bureau d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philéas-Léopold
09 10019 - 08023 SÉDAN Cedex
Tel. 03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
Email : bureau@fromelenne.fr

Document initial approuvé le : 20.05.1988

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Sources :
- Report des courbes de niveaux à partir du Scan25
- Digitalisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune
- Report des réseaux selon plan fourni par VEOLIA le 16 novembre 2011

LEGENDE

- Limite de commune
- Réseau unitaire
- Réseau eaux usées
- Réseau pluvial
- Refoulement
- Point de rejet
- Déversoir d'orage

Avertissement :

Ce plan schématique de situation des réseaux a été établi conformément à l'article R.123-14 du Code de l'Urbanisme.
Il ne constitue pas un plan de recensement des réseaux. Il a été établi sur la base des données fournies au Bureau d'Etudes en cours de procédure d'élaboration du P.L.U. (voir liste des sources d'informations ci-dessus).
Il ne donne aucune garantie sur l'existence, le positionnement et les caractéristiques réelles des réseaux existants (profondeur, état du réseau, etc.).
Le Bureau d'Etudes décline toute part de responsabilité sur les erreurs éventuelles qui pourraient entacher ce document.

